

Eau de pluie, récupération, rétention et gestion à la parcelle

| | | |
|-----------------|---|--|
| Durée : 14 h | mercredi 30 octobre 2024 jeudi 31 octobre 2024 | Lieu : CAPEB 86 14 Rue des Frères Lumière 86000 POITIERS |
|-----------------|---|--|

Entreprise :

Cochez la case vous concernant : Moins de 11 salariés Plus de 11 salariés

Adresse : **CP/VILLE :**

Tél (bureau/portable) : **Adresse mail :**

Code APE/NAF (4 chiffres 1 lettre) : **N°SIRET (14 chiffres) :**

Stagiaire(s) ayant le statut de : Chef d'entreprise non salarié Conjoint collaborateur Gérant non salarié

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Stagiaire(s) ayant le statut de : Salarié Gérant salarié



Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :


Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Coût de la formation : 630 € net de taxes par stagiaire

| Montants à régler | Adhérents  | Non Adhérents CAPEB + Frais administratifs de 60 € par stagiaire * |
|---|--|---|
| Chef d'entreprise <u>non salarié</u> cotisant au  Après déduction de la prise en charge | 140 € | 200 € |
| Autres stagiaires | 630 € | 690 € |

* Frais administratifs **offerts** aux adhérents CAPEB dans le cadre du Partenariat

Pour les stagiaires salariés cotisant à  **Constructyts** : Contactez votre **CAPEB départementale** pour la demande de financement

Ce bulletin d'inscription est à renvoyer complété avec le chèque de règlement global (s'il y a lieu) à :

ARFAB - 14 Rue des Frères Lumière - 86000 Poitiers

et uniquement pour les Chefs d'entreprise Non Salariés cotisant au FAFCEA, joindre svp :

- un extrait d'inscription au Registre National des Entreprises (RNE) (accessible sur le site <https://data.inpi.fr/>) de moins d'un an
- une attestation **URSSAF** de contribution à la formation professionnelle (CFP) de l'année en cours

Fait à

Le

Signature et cachet de l'entreprise

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler.

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

14 Rue des Frères Lumière – 86000 POITIERS – Tel : 05 49 45 89 72 - Mail : contact@arfab.fr
 SIRET : 393 135 017 00019 - Code APE : 8559A - N° de déclaration d'activité : 54 86 00436 86



Eau de pluie, récupération, rétention et gestion à la parcelle

Objectifs de formation

- Identifier les enjeux actuels liés à l'eau et à l'énergie
- Identifier les enjeux de la gestion des eaux à la parcelle et le rôle de la récupération d'eau de pluie dans la gestion des eaux pluviales
- Différencier les différentes installations de techniques de gestion des eaux pluviales à la parcelle dont la récupération des eaux de pluie
- Dimensionner, installer et entretenir une installation de récupération/rétention des eaux de pluie
- Conseiller un client et argumenter en faveur de la solution technique adaptée

Programme détaillé

Ouverture : tour de table, présentation de la formation, recueil des attentes et des objectifs individuels

Jour 1 – 9h-12h30 : Le dimensionnement d'une installation de valorisation des eaux de pluie - 3h30

- *Les différents schémas d'installation* : les trois installations possibles, focus sur la disconnection

- *Le dimensionnement du volume de stockage* : les critères de dimensionnement, les erreurs à éviter, application avec le logiciel de dimensionnement « La Banquise »

- *Les matériels* : les cuves, les surpresseurs et gestionnaires d'eau de pluie

- *Les accessoires* : traitement, comptage, marquage



Jour 1 – 14h-17h30 : Les solutions de gestion de l'eau à la parcelle - 3h30

- *Les solutions de gestion des pluies courantes* : toiture terrasse végétalisée, végétalisation sur dalle, revêtements semi-perméables

- *Les solutions de gestion des pluies courantes et des pluies d'orage* : la végétalisation pleine terre-noues, bassins paysagers, jardins de pluie, les solutions enterrées

- *Les solutions hybrides* : cuves hybrides rétention/valorisation, chaussée réservoir végétalisée, cuves de rétention végétalisées

Jour 2 – 9h-12h30 : Les enjeux de la gestion de l'eau - 3h30

- *L'importance de la gestion de l'eau* : une ressource en tension, une pluviométrie en évolution

- *Les grands principes de la gestion de l'eau* : la rétention, la régulation, l'abattement

- *La valorisation de l'eau de pluie* : l'abondance de la ressource en France, les nombreux usages possibles, les grandes règles et la législation en cours

- *Les solutions mixtes*

Jour 2 – 14h-17h30 : Argumenter en faveur d'une solution adaptée - 3h30

- *La gestion de l'eau à la parcelle* : comprendre le PLU, présenter aux maîtres d'ouvrages les attentes des collectivités, comprendre leurs contraintes, leur présenter un catalogue d'ouvrages pour leur permettre de valider une solution

- *La récupération de l'eau de pluie* : déterminer les critères de choix du maître d'ouvrage, poser les bonnes questions pour réaliser un dimensionnement, dimensionner une installation en fonction des contraintes techniques et des attentes du maître d'ouvrage, rédiger un dossier technique

- *Les solutions hybrides* : proposer des solutions mixtes (gestion à la parcelle/récupération) permettant de réaliser des économies de chantier.

QCM d'évaluation des acquis en fin de formation. Une note minimale de 25/30 est requise pour accéder au label Quali pluie.

Evaluation de la formation par les apprenants et clôture de session.



✓ **Durée** :

2 jours - 14 heures

✓ **Public visé** :

Entreprises de Travaux Publics, paysagistes, entreprises de maçonnerie, entreprises de plomberie...

✓ **Prérequis** :

Français lu, écrit, parlé

✓ **Effectif maximum** :

12 personnes

✓ **Moyens pédagogiques** :

Alternance de théorie et pratique
Animation effectuée en co-animation par deux formateurs expérimentés

✓ **Moyens techniques** :

Travaux pratiques sur maquettes (selon locaux) et/ou sur site réel (selon période et possibilités)

✓ **Evaluation et sanction de la formation** :

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestation de présence individuelle
- Evaluations formatives tout au long de la formation
- Evaluation par QCM et corrections avec commentaires. Notation.

✓ **Informations pratiques** :

Formation en présentiel.

Utilisation d'un plateau technique pédagogique permettant l'utilisation de maquettes à taille réduite (selon locaux en région Poitou-Charentes).

Formation donnant accès au label Quali pluie d'ESSOR DURABLE